

- un **projet d'itinéraire** comprenant les dates de départ et de retour au pays (ou la date où prendra fin la partie du séjour visée par la bourse), à partir desquelles sera calculée l'indemnité hebdomadaire;
- un **plan de visites au Canada**, en indiquant les dates approximatives et endroits, les contacts au sein d'universités et autres établissements, les séminaires ou cours ou toute autre activité structurée que le candidat compte entreprendre; il convient d'inclure autant de renseignements que possible au sujet des démarches prévues, **en expliquant comment elles se rapportent au projet de cours**;
- une **déclaration écrite d'un représentant dûment autorisé de l'établissement d'enseignement** attestant:
  - ☒ que l'**emploi à plein temps du candidat au sein de l'établissement** en cause devrait normalement être maintenu pendant au moins une année universitaire suivant la fin de la période de la bourse;
  - ☒ que, **pendant les six années universitaires** suivant la fin de la période de la bourse, ou tant qu'il restera à l'emploi de l'établissement durant cette période, **le candidat pourra offrir, à trois reprises au moins, un cours en études canadiennes** (c'est-à-dire dont la moitié au moins est consacrée à des sujets canadiens) qui aura été élaboré à la suite de cette bourse; il est convenu que le ou les nouveaux cours en études canadiennes seront substantiellement différents des cours actuellement dispensés par le candidat (le cas échéant) et qu'ils traiteront à fond un ou plusieurs aspects des études canadiennes;
- les **noms et adresses de deux répondants**, dont l'un sera choisi en dehors de l'établissement du candidat, à qui ce dernier aura demandé de soumettre **DIRECTEMENT à l'Ambassade, au plus tard à la date limite du concours, une lettre confidentielle de recommandation**. Les répondants devraient y consigner:
  - ☒ leur appréciation de l'**aptitude du candidat** à élaborer et à enseigner un ou plusieurs nouveaux cours d'études canadiennes;
  - ☒ leur évaluation, au meilleur de leur connaissance, de l'**engagement du candidat** à élaborer et enseigner de tels cours;
  - ☒ leurs **liens professionnels** avec le candidat.

(Les répondants pourront, au besoin, être contactés par l'Ambassade).
- une **adresse de correspondance** pour les suites à donner à la demande de bourse.

## V. SÉLECTION DES BOURSIERS

Toutes les candidatures seront étudiées par un **comité de pré-sélection** établi par l'Ambassade. Le comité comprendra des représentants de la communauté universitaire du pays/région et, si possible, un universitaire canadien.